Desistement master 1

Par **Macaline**, le **23/06/2023** à **19:59**

Je reçois un mail m'informant que je suis acceptée en M1. Je valide et accepte. Le lendemain je reçois un mail m'informant d'une erreur administrative concernant mon classement. On me demande de me désister.
Puis je refuser ce désistement ? Et conserver mon inscription en M1

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2023** à **09:21**

Bonjour

Vous pouvez en effet tenter car je trouve ce genre d'erreur inadmissible.

Je vous suggère tout de même de consulter le rectorat.

Par **VeliaKappen**, le **28/07/2023** à **14:05**

Bonjour,

Dans la plupart des cas, si vous recevez une acceptation officielle pour un programme d'études, vous avez le droit de garder votre inscription en M1 même en cas d'erreur administrative mais je vous conseillerai quand même de vous rapprocher de l'établissement concerné et d'en parler avec le responsable.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés